ILD 4

Le Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages est mis en œuvre dans toute la Côte d'Ivoire

ILD 4	Le Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages est mis en œuvre dans toute la Côte d'Ivoire			
Type d'ILD	**Extensibilité**	**Unité de mesure**	**Montant total alloué (USD)**	**En % du montant total du financement**
Produit	Oui	Texte	80,000,000 (IDA: 74,000,000) (PME: 6,000,000)	23,26%
Période	**Valeur**		**Montant alloué (USD)**	**Formule**
Valeur de référence	0			
Année 1 Janvier-décembre 2023				
Année 2 Janvier-décembre 2024	RLD 4.2 : MENA a mis à disposition des classes de préscolaire, de CP1 et de CP2 le paquet d'intrants pédagogiques tel que défini dans le PNAPAS au plus tard deux mois après la rentrée scolaire		**RLD 4.2 IDA: 9,000,000** **RLD 4.2 GPE: 2,000,000**	RLD 4.2 IDA : Décaissement de 6 millions lorsque 60% des classes préscolaire/préprimaire et CP1 et CP2 ont reçu le paquet d'intrants pédagogiques, 1 million pour chaque augmentation supplémentaire de 10% jusqu'à un maximum de 90% RLD 4.2 PME : Décaissement de 1.250 million lorsque 60% des classes préscolaire/préprimaire et CP1 et CP2 ont reçu le paquet d'intrants pédagogiques, 250,000 USD pour chaque augmentation supplémentaire de 10% jusqu'à un maximum de 90%
Année 3 Janvier-décembre 2025	RLD 3.3 : MENA a mis à disposition des classes de préscolaire, de CP1, CP2 et CE1 le paquet d'intrants pédagogiques tel que défini dans le PNAPAS au plus tard deux mois après la rentrée scolaire		**RLD 4.3 IDA: 14,000,000** **RLD 4.3 GPE: 2,000,000**	RLD 4.3 IDA : Décaissement de 11 millions lorsque 60% des classes préscolaire/préprimaire, CP1, CP2et CE1 ont reçu le paquet d'intrants pédagogiques, 1 million pour chaque augmentation supplémentaire de 10% jusqu'à un maximum de 90% RLD 4.3 PME : Décaissement de 1.250 million lorsque 60% des classes préscolaire/préprimaire, CP1, CP2 et CE1 ont reçu le paquet d'intrants pédagogiques, 250,000 USD pour chaque augmentation supplémentaire de 10% jusqu'à un maximum de 90%
Année 4 Janvier-décembre 2026	RLD 4.4 : MENA a mis à disposition des classes de préscolaire, de CP1, CP2, CE1et CE2 le paquet d'intrants pédagogiques tel que défini dans le PNAPAS au plus tard deux mois après la rentrée scolaire		**RLD 4.4 IDA: 18,000,000** **RLD 4.4 GPE: 2,000,000**	RLD 4.4 IDA : Décaissement de 15 millions lorsque 60% des classes préscolaire/préprimaire, CP1, CP2, CE1 et CE2 ont reçu le paquet d'intrants pédagogiques, 1 million pour chaque augmentation supplémentaire de 10% jusqu'à un maximum de 90% RLD 4.4 PME : Décaissement de 1.250 million lorsque 60% des classes préscolaire/préprimaire, CP1, CP2, CE1 et CE2 ont reçu le paquet d'intrants pédagogiques, 250,000 USD pour chaque augmentation supplémentaire de 10% jusqu'à un maximum de 90%

Année 5 Janvier-décembre 2027	RLD 4.5 : MENA a mis à disposition des classes de préscolaire, de CP1, CP2, CE1, CE2 et CM1 le paquet d'intrants pédagogiques tel que défini dans le PNAPAS au plus tard deux mois après la rentrée scolaire	RLD 4.5 : IDA 26,000,00	RLD 4.5 IDA : Décaissement de 23 millions lorsque 60% des classes préscolaire/préprimaire, CP1, CP2, CE1, CE2 et CM1 ont reçu le paquet d'intrants pédagogiques, 1 million pour chaque augmentation supplémentaire de 10% jusqu'à un maximum de 90%

ILD 4	**Le Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages est mis en œuvre dans toute la Côte d'Ivoire**
Description	Cet ILD soutiendra la mise en œuvre progressive du Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages et notamment la mise à disposition d'un paquet d'intrants pédagogiques favorables à l'acquisition des compétences de base en lecture/écriture et mathématiques.
Source de données/Agence	MENA - DPFC
Entité de vérification	Agent de vérification indépendant
Procédure	RLD 4.1/4.2/4.3/4.4/4.5 : La vérification sera basée sur (i) un examen de la documentation pertinente produite par MENA (rapports de distribution avec des enregistrements électroniques ou physiques de réception dans les écoles préscolaires communautaires et préprimaire et primaire publiques signés par le directeur de l'école), et (ii) une visite sur le terrain sur un échantillon de classes acceptable pour la Banque pour s'assurer que le paquet pédagogique est disponible dans les classes au plus tard deux mois après le début de l'année scolaire. Le paquet pédagogique contient les intrants éducatifs tels que définis dans le PNAPAS (pour les niveaux du CP1 au CM1, au moins un livre d'apprentissage pour les mathématiques et un pour la lecture/écriture, un livre de l'élève pour les mathématiques et un pour la lecture/écriture et un guide de l'enseignant). RLD 4.1. L'ensemble pédagogique ne concernera que le préscolaire/préprimaire/CP1 pour l'année scolaire 2023/2024. Pour le décaissement du RLD, la vérification indépendante doit avoir lieu au plus tard avant la fin du mois de novembre 2023. RLD 4.2. Le paquet pédagogique ne concernera que le préscolaire/préprimaire/CP1/CP2 pour l'année scolaire 2024/2025. Pour le décaissement du RLD, la vérification indépendante doit avoir lieu avant la fin du mois de novembre 2024 au plus tard. RLD 4.3. Le paquet pédagogique concernera uniquement le préscolaire/préprimaire/CP1/CP2/CE1 pour l'année scolaire 2025/2026. Pour le décaissement du RLD, la vérification indépendante doit avoir lieu avant la fin novembre 2025 au plus tard. RLD 4.4. Le paquet pédagogique ne concernera que préscolaire/préprimaire/CP1/CP2/CE1/CE2 pour l'année scolaire 2026/2027. Pour le décaissement du RLD, la vérification indépendante doit avoir lieu avant la fin novembre 2026 au plus tard. RLD 4.5. Le paquet pédagogique ne concernera que préscolaire/préprimaire/CP1/CP2/CE1/CE2/CM1 pour l'année scolaire 2027/2028. Pour le décaissement du RLD, la vérification indépendante doit avoir lieu avant la fin novembre 2027 au plus tard.

(**Source** : PAD, avril 2024)